

ARTICLE - 14/08/2000

## MORCLES : LES RANDONNEURS COHABITENT AVEC LES TIRS DE L'ARMÉE

### Excursion sous haute surveillance

### Se balader sac au dos et traverser un pâturage jonché de débris d'obus

MORCLES : LES RANDONNEURS COHABITENT AVEC LES TIRS DE L'ARMÉE

Excursion sous haute surveillance

Se balader sac au dos et traverser un pâturage jonché de débris d'obus. La cohabitation entre tirs militaires et courses en montagne exige une extrême prudence.

CORINNE FEUZ

Juillet, août, dans la région de moyenne altitude de la Dent-de-Morcles, les randonneurs poussent comme des champignons. Le cadre sublime promet une totale communion avec la nature. Totale? Non, car la région est aussi une place de tir pour les troupes de forteresse de la région CGF2 (Garde-fort région 2, soit le Bas-Valais et les contreforts des Alpes vaudoises). Pas de risque de se faire canarder en pleine balade: les zones de tir, notamment celle située entre la Rosseline et Rionda, étant alors gardées. Par contre le marcheur découvrira tout au long de son parcours, et notamment sur le chemin de randonnée répertorié entre Riondaz (2156 m) et le col des Martinets (2615 m), des centaines d'obus ou de restes d'obus. Une vision de champ de bataille qui choque et pose la question de la sécurité.

Respecter les consignes

«Il faut bien distinguer deux choses: la période des tirs où la zone est alors totalement gardée et interdite d'accès et la période de «démunex», c'est-à-dire la destruction des munitions non explosées. Durant les trois dernières années, nous n'avons eu ni incidents, ni réclamations», explique l'adjudant sous-officier Gratien Jacquemettaz, chef de la place d'armes de Saint-Maurice-Lavey. Il arrive donc parfois que des promeneurs se fassent arrêter afin que les spécialistes de la «démunex» puissent procéder à l'élimination de ratés. Dans ce cas, le militaire assure qu'une distance minimum réglementaire, variant selon le type d'engin à détruire, est respectée: «S'il y a beaucoup de trafic, le spécialiste peut décider de baliser et de ne pas détruire tout de suite. Il fera ensuite fermer la zone et demandera du renfort avant de procéder à la destruction.»

Oui mais... Et l'adjudant sous-officier d'inciter sur les nombreuses consignes placardées: «Des avis de tir sont placardés partout à Dailly et sur les hauts. Avec, à chaque fois, la consigne de ne pas toucher aux engins et de faire appel au 117 en cas de suspicion de ratés.»

Au col des Martinets cependant, aucun avis n'indique une zone de tir: le promeneur qui vient depuis le vallon de Nant en sera quitte pour la surprise. S'il est étranger, la surprise est d'autant plus grande que la majorité des pays voisins délimitent et interdisent totalement l'accès aux zones d'exercices militaires.

Nettoyage

Et le nettoyage? Un ratissage d'envergure est planifié une à deux fois par an. Le prochain est agendé au vendredi 18 août. L'opération se fera sous le contrôle de l'adjudant Jean-Pierre Biselx, chef d'engagement des spécialistes de «démunex», responsable du Bas-Valais. Le cirque montagneux retrouvera alors sa verdure naturelle, pour un temps du moins, puisque les tirs sont pratiqués tout au long de l'année.

Ne pas toucher et avertir

Le principe de sécurité avec les restes de munitions est simple, à condition d'être respecté à la lettre. Ne jamais toucher un engin, même s'il semble inerte. Une consigne qu'appliquent également les militaires lorsqu'ils pratiquent un ratissage. Seul le spécialiste de la destruction des ratés décide si un engin, obus ou autre, est sans danger. En cas de suspicion de ratés, il faut donc: 1) ne pas toucher l'engin, 2) repérer le lieu, 3) avertir le 117. Une permanence au niveau suisse est assurée 365 jours par années de 7 à 17 heures. La police cantonale avertit le CAR (Centrale d'annonce des ratés) à Thoun, qui se charge de répercuter l'information dans la région concernée. Dans la mesure du possible, le randonneur qui a fait la découverte est prié d'accompagner le spécialiste de la «démunex», afin de trouver rapidement l'engin. Il sera alors dédommagé.

C.Fz

UTILISE

Site Internet de l'armée suisse: [www.vbs.admin.ch/Internet/f/armee/active.htm](http://www.vbs.admin.ch/Internet/f/armee/active.htm) où l'on retrouve les consignes et les avis de tir.

Et à Bière, comment fait-on?

Depuis plus d'un siècle la Place d'armes de Bière est utilisée pour l'artillerie. Les itinéraires pédestres évitent donc soigneusement la zone des buts et même la zone dangereuse, le périmètre de plusieurs hectares qui entoure l'endroit où les obus finissent leur trajectoire. «La zone des buts est fermée au public en permanence, la zone dangereuse uniquement pendant les tirs», rappelle l'adjudant Jean-Daniel Bertholet, chef de secteur. Mais comme les obus pleuvent plus de deux cents jours par année, il n'y a guère que le week-end où quelques «champignonneurs» envahissent le secteur. «Durant les tirs, tous les accès sont barrés et des panneaux signalent le danger sur les chemins. On ne peut pas se rendre dans la zone des buts par erreur», précise l'adjudant.

A l'exception des ratés, les éclats d'obus ne sont pas nettoyés. «Ce serait un travail de titan, même si la surface n'est pas grande. Nos visiteurs étrangers sont d'ailleurs toujours surpris par la zone des buts. Comparé à ce qui se fait ailleurs, c'est un mouchoir de poche», conclut l'adjudant.

M. Jot

COUP

DE GRIFFE

Verdun sur l'alpe

Vendredi 21 juillet 2000, 13 h, 2615 mètres. Au col des Martinets, c'est l'heure du casse-croûte d'après l'effort et d'un petit tour d'horizon à la jumelle. Trois cents mètres en contrebas, deux hommes en uniforme se détachent à peine des éboulis. On saura bientôt pourquoi le premier porte un attaché-case, havresac bien insolite à cette altitude. Pour redescendre, on choisit le versant sud et son sentier vertigineux. Après trois lacets se fait alors entendre une corne de brume aux accents de castrat suivi de quelques braillements de stentor. «Pas bouger», semble brailler la voix, avant qu'une puissante déflagration ne confirme la teneur du message et... celle de la mallette. A cette façon désinvolte de mettre en garde le randonneur, on aurait préféré quelques placards bien visibles indiquant, par exemple, comment interpréter le cri du démineur au pied des montagnes. Pour le reste, on ose espérer que l'armée passera un peu plus souvent le plumeau dans ce dépôt d'obus qui fait honte à voir.

Edouard Chollet

Qu'en pensent les militaires?

JEAN-PIERRE BISELX, adjudant et spécialiste de la «démunex»: «En 1999, nous avons fait soixante et une interventions dont trente-deux destructions dans la région du Bas-Valais. Alors qu'en 1998, nous avions procédé à soixante-sept destructions sur huitante-sept interventions. La technologie progresse et les ratés sont moins nombreux.»

GRATIEN JACQUEMETTAZ, adjudant sous-officier: «Certaines personnes collectionnent les obus ou les emportent, prennent peur après. Nous avons dû intervenir à Monthey, où un obus avait été jeté dans un container! Les affiches placardées sont claires, nous ne sommes pas responsables des inconscients qui les ignorent»